

ramenait à la santé, je ferais publier ma guérison dans les Annales. Aujourd'hui j'accomplis ma promesse : Dame A. P.

NOTA : Cette Lettre était précédée du Certificat suivant :

Je, Soussigné, certifie que Dame Augustin Delisle a eu une maladie très sérieuse ; et ce n'est qu'après s'être adressée à N.-D. du Saint Rosaire qu'il y a eu amélioration notable.—L. C. ABAYRAN, Dr.

ST-SÉVERIN : Mon épouse a été atteinte de deux maladies violentes. Après avoir suivi les prescriptions de deux habiles médecins, et voyant que les remèdes de leur art étaient impuissants, elle promit à N.-D. du Rosaire que si elle obtenait sa guérison, elle la ferait inscrire dans ses Annales et ferait un Pèlerinage à son Sanctuaire ; et elle fut immédiatement guérie.—L. BORDELEAU.

ST-BARNABÉ : Depuis plusieurs années, je souffrais de violents maux d'estomac et de tête. Après une Neuvaine à N.-D. du Saint Rosaire et l'usage des *Roses Bénites*, je me suis trouvée guérie.—Ce printemps, mon mari se donna un coup de hache sur le pied, et je craignais qu'il ne pût faire ses semences. Notre-Dame du T. S. Rosaire est encore venue à notre secours. Mille actions de grâces à cette bonne Mère !—UNE ABONNÉE.

L'ASSOMPTION : Merci à N.-D. du Saint Rosaire pour la guérison de mon mari dangereusement malade et à qui les medecins n'apportaient aucun soulage-